

Entre nous voisine : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 21

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



On peut s'abonner au **Conteur Vaudois** jusqu'au 31 décembre 1921 pour

4 fr. 00

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



ENTRE NOUS VOISINE

METTONS-NOUS d'accord, voisine, mariez-vous votre fille ou votre fille se marie-t-elle? Est-ce elle ou vous qui allez partir pour l'inconnu au bras de votre futur gendre? Vous pouvez parler sans crainte. La chère petite est allée noyer son chagrin dans le sympathique thé qu'on répand aujourd'hui en faveur de l'œuvre des « Culottes pour les petits Peaux-Rouges » et, comme dit la chanson, on ne sait quand elle reviendra.

Son chagrin? parfaitement! vous lui en faites, et beaucoup. Réfléchissez. Vous avez élevé cette enfant en tendre maman, vous l'avez même un brin « gâtée », c'est bien; vous avez cultivé son intelligence et son cœur en développant sa personnalité, c'est parfait; aujourd'hui que la voici, grâce à vos soins, en mesure de décider son sort, vous vous ériges brusquement en juge autoritaire, et, passez-moi le mot, maladroite, c'est ahurissant! Car, enfin, à vingt ans, une jeune fille est bien près d'être une femme et a le droit — on le lui a répété sous toutes les formes au cours de son éducation — de « faire sa vie ».

Il est bien évident que s'il s'agissait d'une passionnante dangereuse vous auriez mille fois raison de mettre le hola. Mais dans le cas présent, cela saute aux yeux, un léger différend, seul, sépare vos opinions.

Avant qu'il ne menace de vous enlever votre fille, le jeune homme que vous savez ne vous était point si antipathique que ça! Vous saviez apprécier sa valeur et meniez avec bonne humeur les discussions, toutes de forme, qui parfois s'élevaient entre vous. Il n'a pas exactement la position que vous rêviez pour votre héritière — laquelle, je m'excuse de vous le rappeler sera riche surtout de grâce et de savoir! — qu'importe, il n'en aura que plus de mérite à la conquérir pour l'amour d'elle! Regardez autour de vous. Il y a souvent plus de bonheur à bâtir sa maison à deux que de la trouver prête avec, déjà, l'indifférence installée au seuil. Croyez-moi, n'employez pas vos forces à séparer deux êtres que la plus grande puissance de la vie, l'amour, veut réunir. Vous n'y arriveriez pas et il y a tellement mieux à faire! Il y a à les aider, il y a à vous résigner... il y a à vous souvenir. C'est là le malheur. Les pauvres mères humaines que nous sommes oublions trop vite leur propre jeunesse... elles oublient aussi que cette jeunesse étant éclos autfois fut différente de celle

d'aujourd'hui. Votre fille vous aime tendrement, si tendrement que votre opposition a fait chanceler un instant sa résolution. Elle s'est demandé si ce n'était pas son devoir de céder, et s'est désespérée de ne plus trouver qu'une sèche volonté hostile à la place du tendre appui que vous l'avez accoutumée à trouver en vous.

Elle ne comprend pas, car, heureusement, elle ne peut discerner un vilain point noir que j'ose vous nommer, ma chère voisine, parce qu'il faut connaître le mal pour le combattre: la jalousie! la jalousie maternelle, très fréquente, très excusable, mais que nous devrions tout mettre en œuvre pour arracher de nous, car c'est elle, bien souvent, qui, avec notre orgueil, entrave le destin de nos enfants.

Vous pleurez, ma voisine, mais ce soir votre chère « ancienne petite fille », sourira à celui qui vous la prend. C'est la loi et non pas une loi injuste. Le cœur est assez vaste pour que des affections grandes et diverses y puissent tenir à l'aise et, malgré tout, c'est près de la vôtre, si vous le voulez, que toujours votre enfant cherchera refuge!

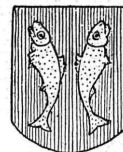
L'Effeuilleuse.

ARMOIRIES COMMUNALES



Noville. — La vignette qui accompagne dans la *Feuille des Avis officiels* les communications émanant des autorités communales, représente un champ bleu sur lequel se détache un griffon d'or, animal fabuleux pourvu d'ailes, dont le train de derrière est celui d'un lion et dont la tête et les membres antérieurs sont ceux d'un aigle. D'après un article de M. R. Campiche, archiviste, dans la *Rev. hist. vaud.* d'octobre 1920, ces armoiries ont été déclarées officielles par les autorités de Noville en 1919; elles sont la reproduction d'un ancien sceau; mais le fond de l'écu était noir; pour des raisons esthétiques le champ noir a été remplacé par un champ d'azur, ce qui fait que ces couleurs sont les mêmes que celles de la ville voisine de Villeneuve: analogie de noms, analogie de couleurs.

Le *Calendrier héraldique vaudois* de 1918 donnait comme armes de Noville: sur un champ d'azur un dragon d'argent vomissant du feu. D'après M. Campiche, ces armoiries sont celles des de Leydiér, ancienne famille de Noville, armes figurant sur des pièces officielles par le fait probablement que le sceau officiel de Villeneuve était perdu à ce moment et que le cachet personnel des de Leydiér remplaçait le cachet officiel. C'est peut-être ce dernier sceau dont parle M. Galbreath dans son étude sur les sceaux vaudois (archives héraldiques suisses 1921).



Orbe a eu l'heureuse inspiration de conserver les armes de ses anciens seigneurs, les sires de Montfaucon: écusson rouge chargé de deux poissons d'or (bars) adossés, posés verticalement et légèrement courbés en croissant à concavités extérieures.

Ces armes datent du XVI^{me} siècle au moins.

Les jours diminuent. — Comme les jours deviennent courts! disait un soir de septembre Mlle Lydie à Mlle Cunégonde. — Oui, répond celle-ci, on s'en aperçoit surtout le matin et le soir.



LO TIRE-BOUTZON

LE tot parâi onna bin galèze einvèchon, que eilli petit uti que s'è détortolhie adî ein verè coumé la quuva âi cafenet aoubin lè bigoudi dâi femalè! Rein que dè lo vèrè, vo redzohliè dza lo tieu. L'è po cein que ti lè Vaudois ein ant ion; mi-mameint noutrè menistre. Mâ leu, lo tignat on coutri dè catzetta: deinse, n'a rein à dere et pi on l'a adî avoué sè. Câ l'âmant assebin lo bon vin, cliiau monsu et l'ant pardieu bin raison. Lo bon Dieu l'a pas einvouyi po relavâ l'ècouleitta âo tsat. « Le bon vin, que dit la Bibllia, réjouit le cœur de l'homme. »

L'autr'hî, pè la Coutâ, on intèravé on menistre et l'ètion vegnu onna pucheinta troupa de sè camerardo.

Vaitzé dan qu'âo momè de l'eintèrâ, lo menistre que devevssâi officii s'apèçâ que l'avâi aoubliâ sa bibllia. S'ein va dan vito ein demândâ iena vè sè collègue.

— Ma fâi, n'è pas la minna su mè, dit ion.

— Ni mè non pllie, dit l'autro.

Et dinse et dinse po lè z'autro. Fôce fut dè s'ein passâ. Mâ quand l'est qu'on fut revvegna daou cèmetiro. lo syndico, que volhiavè fère l'honito, einvité ti cliiau pasten tzi li po bâire on verro. L'apportè quauquès botolhies bin rovellètè, pu demândé lo tire-boutzon à sa servécinta.

— Ne la dèreindzi pas, so fant lè menistre, on ein trâovera.

Et ti einseinbllio ie sailhient on coutri à tire-boutzon de laou catzetta!

L'a faliu rire, coumeint prau vo peinsâde et n'ant pas risu tot solet.

Lausanne, 8 avril 1921.

Ton vieil abonné, E. dau Tzalè.

PATRIOTISME ET SOLIDARITÉ

On peut lire dans les colonnes d'annonces de nos journaux :

« Achetez dans le pays où vous gagnez votre vie! »

« Voici une autre recommandation qui ne serait pas pas moins de saison, nous écrit un correspondant :

« Faites vos excursions et dépensez pour vos plaisirs dans le pays qui vous fait vivre! »

« Les hôtels de la Suisse sont vides; nos chemins de fer font des déficits énormes; des industriels, des commerçants, des chômeurs, par milliers, souffrent de la crise actuelle. Et l'on s'étonne un peu de voir des groupes de compatriotes s'en aller joyeusement dépenser à l'étranger l'argent du pays, si même ce n'est pas leurs allocations pour renchérissement de la vie. » X.

Où allez-vous? — Mlle Faustine montait toute seule dans un train partant pour Lausanne :

— Où voulez-vous aller, mademoiselle? lui demanda prudemment le conducteur.

— Chez maman.